

Sagy, le 10 Mars 2014

Mesdames les inspectrices du Vexin et Meulan,

Des cours de natation étaient initialement prévus depuis février 2014 pour les enfants de Grande Section et de CP de l'école de Sagy – 95450.

Ces séances ont été repoussées au lundi 3 mars 2014.

Ce lundi 3 mars, les enfants sont arrivés à l'école avec leurs affaires de piscine. La séance a été annulée faute d'absence d'un cachet ...

Les enfants ont été très déçus mais rassurés qu'ils iraient à partir de la semaine suivante.

Vendredi 7 mars, nous apprenons par l'institutrice que vous refusez l'accès aux séances de piscine aux élèves de grande section par ce que vous remettez « à plat » les agréments.

Pourquoi ce changement de positionnement ?

Par ce courrier, nous souhaitons vous faire part de notre mécontentement face à cette décision.

Faut il vous préciser que pour que ce groupe initialement prévu, il a fallu :

- de l'investissement de la part de l'institutrice pour la mise en place de cette activité,
- des parents se sont mobilisés pour passer des épreuves de passation à des horaires imposés par la piscine plus que restreints et contraignants.

Ces mêmes parents ont organisé leur planning professionnel afin de pouvoir être disponible les lundis après midi pour accompagner ce groupe.

- La commune a souhaité participer financièrement à ce projet, nous avons des moyens limités et pourtant le projet était financé !!!

Autre question qui se pose ; que dire à nos enfants, qui ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent plus aller à la piscine avec leurs camarades de classe puisque ce projet avait été travaillé en amont.

Nous souhaiterions une réponse rapide de votre part afin de pouvoir revoir ce projet de natation avant la fin d'année scolaire, et si possible un rendez vous afin de pouvoir comprendre ce changement de programme de dernière minute.

Veuillez agréer, Mesdames les Inspectrices, nos salutations distinguées.